

# ENTRE LES LIGNES

L'ANNÉE 2016 EN REVUE



DOSSIER SPECIAL

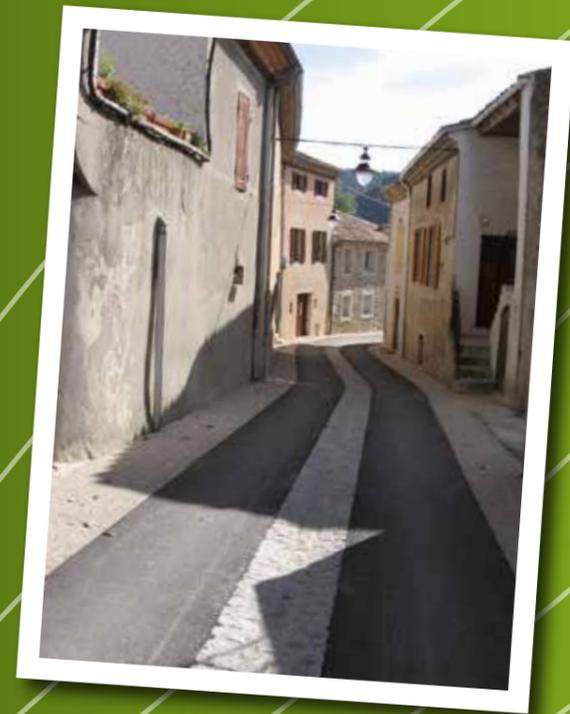
**AVANT DE JETER,  
PENSEZ À RECYCLER !**

Commune de



**ST-JULIEN EN ST-ALBAN**

[WWW.SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.FR](http://WWW.SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.FR)



### VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

- Editorial du Maire ..... 04
- Délibérations 2016 ..... 05
- Site web de St Julien ..... 10
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) ..... 10
- Risque Inondation (PPRI) ..... 11

### VIE SOCIALE

- Le Relais Assistantes Maternelles ..... 12
- Centre Communal d'Action Sociale ..... 13

### VIE SCOLAIRE

- L'école ..... 14
- La cantine ..... 15
- La garderie ..... 16
- Les rythmes scolaires (TAPS) ..... 17

### TRAVAUX

- Travaux 2016 ..... 18

### DOSSIER : AVANT DE JETER, PENSEZ À RECYCLER ..... 20

### VIE CULTURELLE

- Bibliothèque Municipale ..... 23

### VIE ASSOCIATIVE

- L'Amicale Laïque ..... 24
- La Caverne d'Alibaba ..... 25
- L'association Mélody ..... 26
- Association Sauvegarde de Saint-Julien en Saint-Alban ..... 27
- L'Art de rien ..... 28
- ENSEMBLE ET SOLIDAIRES U.N.R.P.A. .... 29
- Ouvèze Animations - FJEP ..... 30
- Les roues libres ..... 31
- La mini boule ..... 32
- Tennis de table Julbansainois ..... 33
- Gymnastique Volontaire ..... 33
- Comité des Fêtes ..... 34
- Une rose un espoir ..... 36
- Festival les Oreilles du Renard ..... 37

### VIE PRATIQUE

- Etat Civil 2016 ..... 38

La Commission Communication/Information remercie vivement les associations pour leur participation à l'élaboration de cette brochure en fournissant des articles sur leurs activités. Elle remercie également les commerçants, artisans et chefs d'entreprises qui ont contribué au financement de ce bulletin.

**Le Conseil Municipal se joint aux associations pour souhaiter une bonne et heureuse année 2017 à tous les Julbansainois et Julbansainois.**



Tél. Mairie : 04 75 20 90 00  
 Tél. Ecole : 04 75 20 90 08  
 Fax Mairie : 04 75 20 90 09  
 Courriel : [mairie@saint-julien-en-saint-alban.fr](mailto:mairie@saint-julien-en-saint-alban.fr)  
 Site Internet : [www.saint-julien-en-saint-alban.fr](http://www.saint-julien-en-saint-alban.fr)

**Ouverture du secrétariat de Mairie :**  
 Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h  
 Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Rédaction : Commission Communication/Information de Saint-Julien en Saint-Alban

Crédit photographique :  
 Commission Communication/Information, les sportifs de St Julien, les Associations de Saint-Julien-en-Saint-Alban  
 Couverture intérieure : Commission information de St Julien

Conception, réalisation, publicité : TRAVAILASSOCIE  
 26000 VALENCE - Tél. 04 75 55 66 39  
[www.travailassocie.com](http://www.travailassocie.com)

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

## Editorial du Maire



Chères Julbansainoises, chers Julbansainois,

C'est à travers ce bulletin annuel que je vous présente au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ; des vœux de santé, des vœux de réussite, mais surtout des vœux de bonheur partagé.

La commission communication a orienté ce bulletin vers le développement durable et les gestes citoyens nécessaires pour éviter les gaspillages inutiles et la mise en avant de toutes les formes de recyclage. Je remercie les membres de cette commission pour leur implication et le zoom fait sur ces notions capitales pour le respect de l'environnement dont nous sommes tous individuellement les 1<sup>ers</sup> consom'acteurs.

Une fois de plus l'agenda 2016 de notre commune a été bien rempli ; les manifestations culturelles et associatives se sont enchaînées au rythme du calendrier faisant le bonheur de tous. Des nouveautés telles que le festival de musique « les Oreilles du Renard », l'opération « Une rose un Espoir », ou encore le festival international du conte ont permis de mettre un coup d'éclairage supplémentaire sur notre commune. Notre vitalité est devenue une référence ardéchoise et place notre commune rurale parmi les plus attractives du Centre Ardèche. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui investissent de leur temps pour la réussite de ces temps forts !

L'attractivité de Saint-Julien en Saint-Alban se mesure aussi par l'expansion du tissu économique. Je tiens à saluer les entrepreneurs qui ont choisi notre territoire en 2016 pour y installer ou développer leur activité professionnelle. Outre ses atouts géographiques, son cadre de vie et son terroir, notre commune attire par la qualité du savoir-faire de ses salariés. Preuve en est avec le groupe Porcher, qui vient de racheter en cette fin d'année l'entreprise Cordtech International (ex-Milliken) et qui se positionne ainsi en tant que leader européen dans le marché textile automobile. Je salue la venue de cette grande entreprise. A l'avenir, la commune, consciente de ses atouts, continuera à tout mettre en œuvre pour que son développement économique se poursuive de façon harmonieuse et dans le respect de l'environnement.

Cette année encore la municipalité a poursuivi son programme d'investissement. De gros travaux de voirie ont été réalisés sur les secteurs de la rue de la Résistance et de la rue Frédéric Mistral. L'accent a été mis sur la création de nouveaux réseaux d'écoulement des eaux pluviales. En effet, afin de se prémunir contre d'éventuels dégâts liés aux événements climatiques cévenols sur les parties basses de la commune, il était urgent de re-calibrer les réseaux, voire de réorienter les eaux de ruissellement.

Le bâtiment abritant La Poste et la Bibliothèque municipale est le chantier qui a dû attirer votre attention cette année. Par cette opération de rénovation complète du bâtiment et de l'appartement situé au-dessus de la Mairie, la municipalité termine un programme de rénovation du patrimoine bâti de la commune en se dotant de nouveaux espaces publics et de 2 appartements qui seront loués prochainement. Pour votre confort et celui de nos écoliers, la bibliothèque double sa surface avec des espaces de lecture, d'exposition et numérique distincts ; une salle associative accessible aux personnes à mobilité réduite a été créée à côté du bureau de poste. L'ensemble des travaux ont été réalisés par des entreprises locales. Les travaux (qui portaient essentiellement sur la performance énergétique du bâtiment) ont été largement subventionnés par nos partenaires : Département, État et Syndicat Départemental de l'Énergie. Je tiens à les en remercier. Cette année encore nous n'aurons pas recours à l'emprunt, mais sans l'appui financier de ces institutions, nous ne pourrions continuer à investir dans nos communes.

Le 14 décembre 2016, le territoire intercommunal de la C.A.P.C.A. (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche) s'est agrandi suite à la fusion avec la C.C.P.V. (Communauté de Communes du Pays de Vernoux). Mme Laetitia Serre, ainsi que son exécutif, a été reconduite à la Présidence de cette nouvelle Agglomération élargie. La commune de Saint-Julien en Saint-Alban, à la vue de son expansion démographique, sera désormais représentée par 2 conseillers. J'ai rejoint Didier Teyssier au sein de cette assemblée maintenant constituée de 70 conseillers communautaires.

Pour cette nouvelle année, je souhaite que la barbarie à travers le monde cesse et que les peuples n'aient plus à fuir leurs racines. C'est au regard de l'actualité que je me rends compte tous les jours de la qualité de vie dont nous jouissons : le droit de choisir et de se rassembler, la solidarité, le regard bienveillant que nous portons sur nos aînés, nos jeunes, nos voisins... Il est nécessaire pour notre évolution de continuer à porter haut les valeurs républicaines qui nous animent tous, des valeurs laïques et fraternelles !

Par ce bulletin, je m'associe aux familles qui ont été dans la peine cette année, et à celles qui supportent la maladie ou le handicap. Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui se sont installés en 2016 sur notre commune. Je nous souhaite à toutes et tous de vivre des jours heureux en 2017.

Sincèrement.

Julien Fougeirol

## Délibérations 2016

### Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 Février 2016

#### VOTE DES DÉLIBÉRATIONS

#### Convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNARCL, IRCANTEC et RAFF par le Centre de Gestion de l'Ardèche – Autorisation de signature.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNARCL, IRCANTEC et RAFF avec le CDG de l'Ardèche.

#### Approbation des statuts de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les statuts de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

#### Demande de subvention DETR – Bâtiment de La Poste

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal approuve le projet de réhabilitation du Bâtiment de la Poste, autorise M. le Maire à solliciter M. le Préfet, dans le cadre de la DETR, pour l'octroi d'une subvention égale à 35% du montant H-T des travaux ainsi qu'à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

#### Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets « soutien à l'investissement public local » - Bâtiment de La Poste

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal approuve le projet de réhabilitation du Bâtiment de la Poste, autorise M. le Maire à solliciter M. le Préfet, dans le cadre de l'appel à projet « soutien à l'investissement public local », pour l'octroi d'une subvention égale à 35% du montant H-T des travaux ainsi qu'à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 Avril 2016

#### VOTE DES DÉLIBÉRATIONS

#### Compte Administratif 2015 Commune et Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, vote le compte administratif 2015 de la commune. Il fait ressortir un excédent de fonctionnement reporté de 1 179 875,01 €.

#### Approbation du Compte de Gestion 2015 Commune

Le Conseil Municipal par 15 voix pour, déclare que le compte de gestion de la commune dressé par le receveur pour l'exercice 2015, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### Vote du taux des Taxes 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide ne de pas modifier le taux des taxes. Les taux d'imposition sont les suivants :  
T-H : 13,90%  
FB : 7,29%  
FNB : 77,57 %

#### Vote du Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions (M. LEVEQUE Michel, M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure), vote le Budget Primitif 2016 de la Commune. Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 754 859,11 € et en dépenses et recettes d'investissement à 2 590 981,60 €.

#### Vote des subventions aux associations pour l'année 2016

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions (Mme PERMINGEAT Valérie, M. PERROLLAZ Claude) accepte les montants de subvention proposés par monsieur le Maire pour l'année 2016.

#### Alignement DELFIEU-CHAUSSEY – Rue Jean Joanny

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la cession à titre gratuit de la parcelle ZH 200 (propriété de M. CHAUSSEY, 7m<sup>2</sup>) et des parcelles ZH 300 et ZH 309 (propriété de Mme DELFIEU, 8m<sup>2</sup> et 12 m<sup>2</sup>) et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer les actes relatifs à ces cessions.

#### Vente Parcelle Z-I 59 – Bassin PAYEN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la vente de la parcelle Z-I 59 (398m<sup>2</sup>) au profit de M. et Mme Laurent Xavier pour un montant de 11 940 €, précise que les frais afférents à l'acquisition de la parcelle seront à la charge de l'acquéreur et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

#### Adhésion de la commune à la compétence facultative « Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie partagés »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adhérer à compter de l'exercice 2016 à la compétence facultative « MDE-ENR » instaurée par le SDE 07 afin de pouvoir bénéficier de ses services, en matière énergétique, dans les domaines listés dans la délibération.

#### Convention avec le SDE pour le changement des lampes à vapeur de mercure

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de remplacement des lampes à vapeur de mercure (interdite par l'Union Européenne) estimé à 38 667,66 € H-T, de demander une subvention au SDE pour un montant de 17 600,30 € et d'autoriser M. le Maire à signer avec le SDE la convention se rapportant à ce dossier.

#### Avis sur la modification du Site Nature 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte de la volonté des services de l'Etat d'intégrer une nouvelle zone Natura 2000 sur le territoire communal et donne un avis favorable à ce projet.

#### Convention avec le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse – Ecole publique

Après en avoir délibéré par 8 voix pour, 5 abstentions (Mme BERNAY Laure, M. FOUGEIROL Julien, M. LEVEQUE Michel, Mme PERMINGEAT Valérie, M. PERROLLAZ Claude) et 2 voix contre (M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure), le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention « Sensibilisation aux pratiques musicales à l'école – Année scolaire 2016-2017 » avec le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

## Délibérations 2016

### Convention pour l'entretien du stade de football de Flaviac

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition des installations sportives Stade Jean Kabakian à Flaviac et nomme comme délégués siégeant au comité de pilotage M. FOUGEIROL Julien et M. FUSTIER Julien.

### Avenant à la convention relative à la jeunesse entre la commune et le FJEP – Transfert de compétence

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser M. le maire à signer l'avenant mettant fin à la convention signée avec le FJEP dans le cadre de la politique jeunesse, suite au transfert de cette compétence à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

### Plan Local d'Urbanisme : Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable – Deuxième version

Madame DAL PRA, adjointe à l'Urbanisme a présenté la seconde version du PADD, qui intègre les observations de la DDT (affinage de la densification, réduction de la surface de la zone de commerce de la zone du queue de loup) et le nouveau calendrier prévisionnel, le Conseil Municipal en a débattu :

**M. TEYSSIER :** Dans le cadre du PPRI, les services de l'État nous ont fourni des informations relatives aux aléas. Bien que ce projet ne soit pas encore arrêté, a-t'il été intégré dans notre diagnostic ?

**Mme DAL PRA :** Oui, en effet même s'il n'a pas encore été adopté nous devons dès à présent le prendre en compte.

**M. TEYSSIER :** Le fait que nous soyons en zone Natura 2000 nous impose la réalisation d'une étude environnementale, mais cela ne retardera-t-il pas notre procédure ?

**Mme DAL PRA :** Non, nous avons déjà retenu le cabinet pour la réalisation de cette étude, il va travailler en collaboration avec le cabinet IATE, ce qui nous permettra de ne pas prendre de retard.

**M. PERROLLAZ :** Que deviennent les terrains agricoles détenus par la CAPCA dans le cadre du PLU ? Combien d'hectares sont détenus par la CAPCA ?

**M. TEYSSIER :** Les surfaces de la CAPCA restent en zone agricole, notamment eu égard aux législations Grenelle et Alur qui donnent un cadre très restrictif des surfaces ouvertes à la construction. Dans le PADD de St Julien nous sommes dans un resserrement des surfaces ouvertes à la construction. Cette démarche étant imposée par les textes. En ce qui concerne la surface détenue par la CAPCA, elle est de 29 hectares.

**M. PERROLLAZ :** La CAPCA envisage-t-elle de rétrocéder ces terrains aux agriculteurs ?

**M. TEYSSIER :** Restant classés en zone agricole, ces terrains ont vocation à être à la disposition des agriculteurs.

Suite à ces différents échanges, le Conseil Municipal, à l'unanimité prend acte que le débat a eu lieu.

### VOTE DES DÉLIBÉRATIONS

#### Convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDE – Rue René PALIX :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet d'enfouissement des réseaux secs le long de la voirie de la rue René PALIX, demande une subvention à hauteur de 48 777,91 € de la part du SDE pour la réalisation de ce projet ainsi qu'une subvention à hauteur de 8 757,11 € auprès de France Telecom, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage avec le SDE ainsi que tout document se rapportant au présent dossier.

#### Convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDE – Rue René PALIX :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet d'extension des réseaux secs le long du chemin « POUGAY », demande une subvention à hauteur de 3 024,89 € au SDE pour la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer la

convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage avec le SDE, ainsi que tout document se rapportant au présent dossier.

#### Acte constitutif d'une régie de recettes et d'avance pour la vente de billetterie dans le cadre d'un évènement culturel sur la commune de St-Julien en St-Alban

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer une régie de recettes et d'avance pour la vente de billetterie dans le cadre d'un évènement culturel sur la commune de St-Julien en St-Alban selon les modalités suivantes indiquées dans ladite délibération.

#### Subvention APATPH

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions (Mme PERMINGEAT Valérie, Mme BERNAY Laure), accorde une subvention de 700 € à l'Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées (APATPH).

#### Subvention festival « Les Oreilles du Renard »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 13 voix pour et 1 abstention (M. PERROLLAZ Claude), accorde une subvention de 2 200 € aux organisateurs du Festival des « Oreilles du Renard » dans le cadre de la manifestation qui s'est déroulée du 5 au 7 mai sur la commune.

#### Subvention exceptionnelle Mini-Boule

Suite aux excellents résultats obtenus par le club, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association la « Mini-boule » afin de participer au financement des frais de déplacement du Club, dans le cadre de leur participation aux championnats de France.

#### Rapport de la CLECT dans le cadre de la révision des attributions de compensation de la CAPCA pour l'exercice 2015

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche en date du 20 avril 2016, ainsi que la révision des attributions de compensation de l'année 2015 pour un montant de 74 958,50 €.

## Délibérations 2016

### Création d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe dans le cadre d'un avancement de grade

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016 un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe (catégorie B) de 35 heures hebdomadaires, dans le cadre d'un avancement de grade.

### Vœu sur l'exploration, la recherche et l'exploitation des gaz et huiles de schiste

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal souligne que l'accord de la conférence sur le climat de Paris et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte rendent nécessaire une révision globale de la politique en matière d'exploration d'hydrocarbures pour s'inscrire durablement dans la lutte contre le changement climatique, exprime son inquiétude quant au devenir de son territoire, de sa ressource en eau et à la protection de sa population face à l'exploitation des gaz et huiles de schiste et s'oppose à toute forme d'exploration, recherche et exploitation de ceux-ci sur le territoire de commune, en Ardèche et sur tout le territoire français.

### Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 septembre 2016

#### VOTE DES DÉLIBÉRATIONS

#### Achat terrain EL FONOUN – Parcelle ZH 400

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée ZH 400 d'une superficie de 1681 m<sup>2</sup> pour un montant de 30 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

#### Cinéma le Vivarais : Reconstitution de la convention pour 2016 avec les communes contributrices

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de continuer à soutenir l'activité de diffusion cinématographique en Centre Ardèche pour 2016 et accorde un soutien financier à hauteur de 671,63 € au Cinéma le Vivarais de Privas.

### Création d'un poste d'adjoint du patrimoine 2<sup>nd</sup>e classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder à la création d'un poste d'adjoint du patrimoine 2<sup>nd</sup>e classe (17h30 hebdomadaire) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin de permettre à la responsable de la Bibliothèque de changer de filière (passage de la filière administrative à la filière culturelle).

### Convention de groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et la commune de St-Julien en St-Alban pour les travaux d'assainissement d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'aménagement urbain et la reprise des voiries rue René Palix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la convention de groupement de commandes à conclure entre la commune de Saint Julien en Saint Alban et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (coordonnateur) pour la maîtrise d'œuvre des prochains travaux des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales, de voirie et d'aménagement urbain dans la rue René Palix et autorise M. le Maire à signer ladite convention, ainsi que tous documents se rapportant au présent dossier.

### Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 Novembre 2016

#### VOTE DES DÉLIBÉRATIONS

#### Rapport d'activité Syndicat Ouvèze Payre 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le rapport annuel d'activité 2015 du Syndicat Ouvèze Payre sur les prix et la qualité du service (eau potable).

#### Approbation de la représentativité du siège et la dénomination de la future Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et la communauté de communes du Pays de Vernoux à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le nombre et la répartition des sièges telle qu'elle résulte du droit commun prévu par

l'article L5211-6-1 du CGCT, pour la future communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et la Communauté de Communes du Pays de Vernoux, désigne sous le nom de « Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche » la communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux, et instaure son siège statutaire à PRIVAS (07000), BP 337.

#### Election suite à une attribution d'un nombre de conseillers communautaires supérieur au nombre actuel

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne M. FOUGEIROL Julien comme nouveau Conseiller Communautaire au sein de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

#### Convention de groupement de commandes avec la commune de Rompon - Ad'AP

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la convention de groupement de commande annexée à la présente délibération à conclure entre les communes de ROMPON et de St-Julien en St-Alban (coordonnateur) pour la réalisation de l'Ad'AP de ces communes et autorise M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tous autres documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

#### Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2017

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires pour l'années 2017, sur la base des dispositions de l'article L.1612-1 du CGCT.

#### Budget communal : DM 1 - Intégration des études suivies de travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'ouvrir de nouveaux crédits en recettes et en dépenses d'investissement, à hauteur de 9 540 €, afin de procéder à l'intégration des études suivies de travaux.

## Délibérations 2016

### Signature de la convention pour la valorisation des certificats d'énergie issus d'opérations réalisées sur les patrimoines des collectivités

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention pour la valorisation des CEE et autorise M. le Maire à la signer.

### Demande de subvention SDE 07 - Rénovation du Bâtiment de La Poste

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter le SDE afin de bénéficier d'une subvention dans le cadre de la rénovation du Bâtiment de la Poste, et à signer tous documents se rapportant au présent dossier.

### Demande de subvention SDE 07 - Appartement Mairie

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter le SDE afin de bénéficier d'une subvention dans le cadre de la rénovation de l'appartement de la mairie, et à signer tous documents se rapportant au présent dossier.

### Adoption du règlement intérieur de la cantine municipale

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement de la cantine municipale, indique qu'il prendra effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et précise que le document sera notifié à chaque parent.

### Adoption du règlement intérieur de la garderie municipale

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement de la garderie municipale, indique qu'il prendra effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et précise que le document sera notifié à chaque parent.

### Adoption du règlement intérieur de la bibliothèque municipale

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement de la bibliothèque municipale, indique qu'il prendra effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et précise que le document sera notifié à chaque parent.

### Modification du tarif des concessions et du columbarium

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de modifier les tarifs liés aux concessions, aux emplacements du columbarium, et au jardin du souvenir. Pour les tarifs, se reporter à ladite délibération.

### Adoption du règlement intérieur du cimetière municipal

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement du cimetière tel que présenté par M. le Maire.

### Adoption du règlement intérieur du Columbarium et du jardin du souvenir

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement du columbarium et du jardin des souvenirs tel que présenté par M. le Maire.

### Création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de créer, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016 un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, échelle 3 de rémunération, de 35 heures hebdomadaires.

### Dénomination d'une nouvelle voirie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de nommer « Impasse des coteaux » l'impasse privée située au quartier de l'Arbre.

### Terrain EL FONOUN - Parcelle ZH 400

Après en avoir délibéré par 12 voix pour et 3 abstentions (M. LEVEQUE, M. MATEUIL et Mme ROCHETTE) décide de procéder au retrait de la délibération n°1 du 13 septembre 2016, de procéder à l'acquisition de la parcelle ZH 400 d'une superficie de 1 681 m<sup>2</sup> pour un montant de 40 000 €, d'autoriser M. le Maire à signer tous documents se rapportant au présent dossier et précise que les frais d'acte seront à la charge de l'acheteur.

### Commission Travaux et Voirie - Nomination d'un nouveau membre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne M. ROUBY Jérôme comme membre de la commission Travaux et Voirie en remplacement de M. CHALVIDAN Stéphane.

### Plan Local d'Urbanisme : Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables - Troisième Version

Madame DAL PRA, adjointe à l'urbanisme, explique au Conseil Municipal qu'il convient de réviser le Plan d'Aménagement et de Développement durables. En effet, il est souhaitable de prendre en compte, dès à présent, les chiffres fixés dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (document réalisé par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche), pour le calcul du besoin de logement de notre futur PLU. Elle explique que le taux de croissance que nous avons retenu était de 1.3 %, mais compte tenu des chiffres retenus par le PLH, nous devons désormais retenir un taux de croissance de 1%. Ainsi, le besoin de la commune en terme de logements passe de 103 à 90 logements. Ces logements seront réalisés dans les dents creuses identifiées par le bureau d'étude, en prenant notamment en compte les réseaux existants.

Elle précise la typologie de ces logements :

- 18 logements construits dans des opérations de type « petits collectifs »
- 41 logements construits dans des opérations d'aménagements de type « habitat groupé »
- 27 logements construits dans des opérations d'habitat individuel « avec procédure »
- 5 logements construits hors opération d'aménagement.

Julien FOUGEIROL : Sur les années 2014, 2015, on constate un fort ralentissement au niveau des investissements immobiliers.

Laurence DAL PRA : Effectivement, cela est sans doute lié au fait que les acheteurs recherchent des terrains viabilisés, terrains devenus rares sur notre commune.

Jérôme ROUBY : A partir du PLH, on estime à 90 le nombre de logements nécessaire pour satisfaire la population, mais rien ne nous dit que les propriétaires détenteurs de ces terrains acceptent de les vendre et on risque d'avoir moins de logements construits que le chiffre prévu.

Laurence DAL PRA : Effectivement les propriétaires seront libres de vendre ou non leurs terrains.

## Délibérations 2016

Jérôme ROUBY / Claude PERROLLAZ : Sommes-nous obligés de prendre en compte les chiffres du PLH ?

Julien FOUGEIROL : Oui nous devons être en compatibilité avec ce document d'urbanisme.

Madame DAL PRA reprend son exposé et explique qu'un second élément nous amène à modifier notre PADD. Nous devons revoir notre orientation d'aménagement et de programmation relative à la zone de commerce ; en effet, le schéma réalisé dans le PADD est très précis et nous laisse très peu de marge de manœuvre dans la réalisation du projet. Nous avons donc revu ce schéma afin de pouvoir faire évoluer notre projet. Néanmoins, les orientations générales du PADD restent les mêmes.

Julien FOUGEIROL : La zone de commerce fait partie d'une opération d'ensemble. Aujourd'hui, les plans de ce projet ne sont pas arrêtés, mais il y a toujours cette volonté de conserver une partie commerce

et une partie habitation. Le PADD ne nous impose pas d'être aussi précis que ce nous l'avions été.

Julien FOUGEIROL : Il faut également réfléchir dans le PLU aux dispositifs de travail des professionnels agricoles, en favorisant sur un espace la création d'outils spécifiques (Chai, cave...).

Laurence DAL PRA : L'un de nos souhaits est de permettre aux agriculteurs de se développer et de se rapprocher géographiquement.

Claude PERROLLAZ : Il n'est pas évident que les agriculteurs acceptent de s'associer.

Laurence DAL PRA : Il y a de nombreuses règles à prendre en compte pour l'installation des activités agricoles notamment avec la zone AOC.

Julien FOUGEIROL : Une enquête de l'INAO est en cours sur la zone AOC de la commune.

Par ailleurs, le Plan de Prévention des Risques Inondations nous a été présenté, et il sera à prendre en compte dans notre PLU. Certaines zones sont soumises au risque de crue centennale, et les constructions à usage d'habitation sont interdites dans certains secteurs.

Laurence DAL PRA : Une crue centennale n'est pas une crue qui a une chance de se produire tous les 100 ans, mais une chance sur 100 de se produire chaque année. La dernière crue centennale date de 1967.

Madame DAL PRA interroge les membres du Conseil Municipal afin de savoir s'ils souhaitent lui poser d'autres questions.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte que le débat a eu lieu.

## Site web de St Julien

En ce début d'année, un nouveau site internet communal verra le jour, afin de remplacer le précédent devenu obsolète. La commission Information et Communication travaille donc conjointement avec l'Agence MILL de Privas à l'élaboration de ce nouveau site.

Nous espérons vivement qu'il sera pour vous une source d'informations facile à utiliser et que vous n'hésitez pas à le consulter dès qu'il sera en service.



## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU sera consultable à la Mairie et sur le site internet sitôt qu'il sera approuvé. En attendant la fin de la procédure qui devrait intervenir courant 2017, le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu une nouvelle fois en conseil municipal le 22 novembre dernier afin de correspondre pleinement aux objectifs du Plan Local de l'Habitat intercommunal en cours d'élaboration (document qui s'impose aux documents d'urbanisme communaux). Ce plan nous demande de revoir à la baisse le nombre de logements prévus dans le PLU de 103 à 90. Le bureau d'études IATE a travaillé en ce sens pour trouver des solutions. A la suite de la consultation des personnes publiques associées qui se déroulera début d'année 2017, l'ensemble des parties prenantes (administrations, gestionnaires des équipements publics, associations, chambres consulaires...) disposera d'un délai de 3 mois à compter de l'arrêt du PLU pour faire valoir ses remarques.

A l'issue de ce délai, une enquête publique sera organisée en Mairie et les projets de zonage et de règlement de ces zones seront présentés.

Nous ferons paraître les dates de ces permanences dans la presse, sur les panneaux d'affichage municipaux et bien évidemment, sur le site internet de la commune. En attendant, vous pouvez consigner vos remarques sur le registre et consulter la dernière version du PADD en Mairie.



## Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)



Notre commune est concernée par un Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Ouveze qui date de mars 2003. Cependant, une nouvelle connaissance du risque et la modification des règles permettant de déterminer les zones d'aléa (zones d'inondation faible, moyenne et forte) sont à l'origine de la révision de notre PPRI. Le nouveau projet a été présenté le 16 novembre dernier en réunion publique à la Mairie par le service Prévention des Risques de la Direction Départementale des Territoires. Une exposition est visible en Mairie pendant encore quelques mois. Les cartes des enjeux et des aléas, les contraintes de constructibilité qui concernent le territoire communal, en particulier la rive droite de l'Ouveze, sont présentées à travers cette exposition. Une enquête publique se tiendra également en Mairie. Les permanences du commissaire enquêteur seront communiquées par voie de presse, d'affichage et sur notre site internet. N'hésitez pas à venir consulter l'exposition et à consigner vos remarques dans le cahier prévu à cet effet ou à en faire part directement au Commissaire Enquêteur lorsqu'il tiendra ses permanences.




**AUTO BILAN**  
 ARDECHOIS  
 26, rue de la Maladrerie  
 07000 PRIVAS  
 Tél. 04 75 66 93 93


**CORDTECH INT.**  
 ADVANCED ENGINEERED TEXTILES  
 La Barnaude  
 752 Avenue Victor Barres  
 07000  
 ST JULIEN EN ST ALBAN  
 intègre le groupe  

**porcherindustries**  
 CONFIDENCE MAKES THE DIFFERENCE

# Relais Assistantes Maternelles

Fin 2014, nous avons répondu avec le multi-accueil Arc-en-Ciel du Pouzin à l'appel à projet lancé par la CDAJE (Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant) ayant pour thème « Culture et Petite Enfance » et avons proposé le projet « A la découverte de la gastronomie Ardéchoise ».

Le projet a été retenu et a été mené au Relais Assistantes Maternelles de septembre 2015 à juin 2016.



Séance «en voilà des histoires» et dégustation avec la bibliothèque municipale de St Julien en St Alban et Sandrine Carle ayant pour thème «le goût». Parc de St Julien en St Alban.

### Les objectifs étaient les suivants :

- Découvrir le patrimoine culinaire ardéchois et les produits du terroir,
- Récréer le lien de la terre à l'assiette,
- Développer la capacité des enfants à goûter et à verbaliser leurs sensations,
- Améliorer et développer la connaissance des aliments,
- Développer et favoriser la découverte sensorielle des aliments,
- Développer la dimension de plaisir et de convivialité dans l'acte de manger.

Pour cela nous sommes allées à la rencontre de producteurs locaux (chèvrerie, maraîcher, producteur de crème de marrons, de nougats, ...) pour permettre aux enfants de toucher, sentir, goûter, observer. Nous avons ramené de ces visites des produits et avons proposé aux enfants des ateliers de dégustation par les sens (des jeux sensoriels sur le toucher, l'odorat, le goût et la verbalisation des sensations ressenties). Nous avons aussi proposé des ateliers culinaires en cuisinant les produits ramenés de nos visites et rencontré des professionnels de la bouche pour découvrir des plats typiques du terroir ardéchois (bombine, criques, caillettes,...). Enfin nous avons réalisé un livre de recettes.



Repas ardéchois au Relais Assistantes Maternelles.

### Le Relais Assistantes Maternelles accueille familles, assistantes maternelles agréées et enfants.

#### Le RAM propose aux assistantes maternelles agréées :

- Les renseignements liés aux questions concernant le statut de salarié ;
- Des outils aidant à la professionnalisation : information sur la démarche d'agrément auprès de la PMI, documentation sur la profession, information sur la formation continue, des temps de réflexion autour de la pratique professionnelle ;
- Des temps de rencontres et d'échanges ;
- Une aide à appréhender des situations difficiles liées à leur profession : relationnel avec les enfants, les parents...

#### Le RAM propose aux parents :

- Un lieu d'écoute des besoins et un accompagnement dans leur recherche d'un mode d'accueil ;
- Une information pratique et actualisée sur les modalités d'accueil chez les assistantes maternelles agréées ;
- Un accompagnement dans les démarches administratives liées au statut d'employeur ;
- Des invitations à des soirées/débats sur les thèmes de la petite enfance ;
- Des invitations à participer aux événements festifs et conviviaux du Relais Assistantes Maternelles.

#### Le RAM propose aux enfants :

- Un lieu de socialisation où les enfants vont se rencontrer, nouer des liens, se préparer en douceur à la collectivité ;
- Des ateliers d'éveil ;
- De petites sorties découverte.



Rencontre dégustation avec le multi-accueil Arc-en-ciel du Pouzin, rotie de chataignes.



Visite et dégustation à l'usine Clément Faugier.

# Centre Communal d'Action Sociale



### Repas des aînés

Les séniors de plus de 65 ans et leur conjoint, se sont réunis samedi 15 octobre 2016 à midi. Ils ont participé à une journée festive organisée à la salle polyvalente du village. Le repas concocté par le traiteur « Diable vert » et animé par la chanteuse Christelle Fouquet a été fort apprécié par les convives.

Le CCAS offre également des colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Les paniers garnis de produits du terroir ont été portés aux Julbansainois par des volontaires du CCAS et du Conseil Municipal. Les pensionnaires des maisons de retraite ont bénéficié quant à eux d'une boîte de nougats tendres et d'une boîte de Calissons.

Le CCAS vient en aide à titre exceptionnel aux personnes en difficulté et ce, après étude de leur situation.

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), quant à lui, offre des services complémentaires, de la petite enfance aux aînés.



**ESPACES VERTS**  
**CHARRA PATRICK**

Quartier L'Arbre  
07000 Saint-Julien-en-Saint-Alban  
Tél. 04 75 65 75 40 - Port. 06 83 06 72 65  
Blog : [www.espaces-verts-charra.over-blog.com](http://www.espaces-verts-charra.over-blog.com)

*Entretien, réalisation et aménagement d'espaces verts*  
*Travaux divers extérieurs et intérieurs*

**RAMPA Entreprises** Bâtisseurs d'environnement

NOS METIERS

- RAMPA TRAVAUX PUBLICS (réseaux hydrauliques)
- POMPAGE RHONE ALPES (traitement de l'eau)
- RAMPA ENERGIES (réseaux d'énergie)
- BERA (étude des réseaux et éclairages)
- DELTA PREFABRICATION (préfabrication)
- RAMPA REALISATIONS (promotion immobilière)
- RBE (Carrières recyclage)

 Parc Industriel Rhône Vallée Nord - 07250 LE POUZIN  
Tél. 04.75.85.90.90 - Fax : 04.75.85.89.01 - 04.75.85.89.02  
[www.rampa.fr](http://www.rampa.fr)

# L'école

## 📅 Répartition des classes année 2016-2017 :

En cette rentrée 2016, le groupe scolaire Jules Verne compte 144 élèves répartis en 6 classes :

- La classe de PS-MS de Laurence CROUZET et de Stéphanie MANEVAL compte 27 élèves
- La classe de MS-GS de Estelle GRIBOS compte 27 élèves
- La classe de CP de Nataly FOUGEIROL compte 20 élèves
- La classe de CE1-CE2 de Danielle DELIERE compte 23 élèves
- La classe de CE2-CM1 de Sylvie THERME et de Stéphanie MANEVAL compte 23 élèves
- La classe de CM1-CM2 de Anne CHAREYRE et de Stéphanie MANEVAL compte 24 élèves



## 📅 Retour sur 2015/2016 :



Comme chaque année les sorties et spectacles ont été nombreux pour l'école. Du théâtre de Privas au magnifique parc de Saint Julien, en passant par St Péray pour son festival du cirque ou Piolenc où séjourne la troupe du cirque Alexis Gruss.

Outre les sorties à dominante sportive (hand, course d'orientation, canoë, randonnée, gymnastique), les spectacles de danse et de théâtre, les classes ont toutes été attirées cette année par le

thème du cirque auquel les deux classes des plus grands ont consacré une semaine exceptionnelle à Meyras (près d'Aubenas) au mois de mars. Les enfants ont pu s'exercer au jonglage, au trapèze, aux différents équilibres et monter un spectacle qu'ils ont présenté à la fin de leur séjour.

Autant de souvenirs qui resteront gravés dans la tête des enfants pour longtemps.



# La cantine



Chaque jour, Gisèle, Anaïs et Corine font en sorte que les petits écoliers de St Julien mangent de tout ; c'est bien sûr avec l'aide de l'équipe de la Société API Restauration, sans oublier celle de Béatrice, Ivy et Valérie.

Tout au long de l'année, des animations sont prévues sur des semaines entières pour que chaque enfant puisse y participer au moins une fois ; la société API Restauration joue également le jeu et nous confectionne un repas adapté au thème.

La tradition est respectée avec des crêpes à la Chandeleur, la visite du Père Noël en décembre. La cantine colle aussi à l'actualité : elle a proposé en juin dernier une animation sur le thème du championnat d'Europe de football. Pendant une semaine, nos petits julsansinois ont voyagé un peu en mangeant des plats typiques de nos voisins européens.

Dernièrement, les Antilles se sont invitées à St Julien suite à la sortie du film VAIANA.

Sans oublier le calendrier de l'avent au 1<sup>er</sup> décembre.

Toute l'équipe de la cantine vous souhaite une bonne année 2017.



**AGENCE LE POUZIN**  
6 AV JEAN-CLAUDE DUPAU - 07250 LE POUZIN  
04 75 85 99 11

**AGENCE PRIVAS**  
1 BLD DES MOBILES - 07000 PRIVAS  
04 75 64 24 54

**COLAS** Au plus près de vos projets  
Rhône-Alpes  
Auvergne

TRAVAUX ROUTIERS Travaux PARTICULIERS  
Réseaux

**AGENCE DRÔME ARDÈCHE**

<b>Centre de Valence</b> 87-130, av des Auréats 26000 VALENCE Tél : 04 75 44 36 57 Fax : 04 75 40 19 25	<b>Centre Le Pouzin</b> ZI-BP 17 07250 Le Pouzin Tél : 04 75 63 83 00 Fax : 04 75 63 87 88
---	--

## La garderie



Valérie, Béatrice, Ivy, Sylvie et Corine accueillent les enfants de 7 H 30 à 8 H 20 et de 16 H 30 à 18 H sauf le mercredi de 7 H 30 à 8 H 20 et de 11 H 30 à 12 H 30.

Petit rappel sur le permis à points : il fonctionne aussi en garderie.

Pour des raisons de sécurité, le portail est fermé pendant les horaires de garderie. Un portillon ainsi qu'un interphone ont été mis en place par les services techniques municipaux. Les parents doivent sonner et décliner leur identité ; le personnel de la garderie déclenche l'ouverture du portillon qui se referme tout seul.

Toutes sortes d'activités sont proposées aux enfants telles que :

- Dessin – coloriage (dès qu'il fait beau les enfants peuvent le faire aussi dehors)
- Jeux de ballon (uniquement dehors)
- Lego
- Echasse en bois
- Poupées
- Dinette
- Jeux de société
- Jeux de construction
- Garage
- Coin lecture
- Kapla



## Les rythmes scolaires (TAPS)



Depuis septembre 2016, les Temps d'Activité PériScolaires ont repris dans notre commune. La municipalité a fait le choix, pour toute l'année scolaire, de maintenir la gratuité des animations pour les familles.

Les enfants sont nombreux à être inscrits.



Voici les activités proposées aux enfants :

- Béatrice, Ivy, Sandrine et Valérie réveillent les enfants de Maternelle avec jeux, chants, contes et musique.
- Véronique conte des histoires et parfois ce sont les enfants qui racontent leurs histoires.
- Antonio apprend à jouer à la pétanque et s'il pleut, c'est un peu d'italien ludique qu'il leur enseigne.
- Sylvie les familiarise au bricolage.
- William fait découvrir l'art plastique ou le dessin.
- Catherine essaie de les initier à l'anglais.
- Anaïs, lorsque le temps le permet, fait du jardinage sinon des jeux.
- Ivy (le lundi) se consacre aux travaux manuels ou au sport.
- Anthony essaie de les faire progresser au tennis de table/ping pong.
- Quentin, lui, les initie au handball.
- Alain leur fait découvrir la cuisine.
- Corine a pour responsabilité l'informatique.

Attention, si le temps le permet, les enfants sont amenés à sortir de l'enceinte de l'école pour jouer au City, découvrir la nature ou tout simplement profiter de l'aire de jeux à proximité.

## Travaux réalisés en 2016

### 🔧 Bâtiment de « La Poste » et de la bibliothèque :

#### Les travaux ont permis :

- l'agrandissement de la bibliothèque dont la surface d'accueil a été doublée,
- l'aménagement du 1/2 étage à côté du bureau de Poste pour créer des locaux associatifs et une salle de réunion accessible aux personnes handicapées,
- la réfection totale du logement au 1<sup>er</sup> étage (T4),
- l'isolation complète du bâtiment,
- la réfection de la toiture.



### 🔧 Appartement du 2<sup>ème</sup> étage de la mairie (T3) :

#### Les travaux en cours permettent :

- d'agrandir l'appartement d'une dizaine de m<sup>2</sup>,
- de l'isoler totalement,
- de revoir en totalité la disposition des diverses pièces permettant de créer 2 chambres.

Les appartements municipaux situés dans les étages de la Mairie et du bâtiment Bibliothèque/La Poste seront attribués à des familles avec enfant(s) qui en auront fait la demande auprès de la Mairie ; les montants des loyers et des cautions seront calculés avec l'aide d'un professionnel de l'immobilier.

### 🔧 Route de St Cierge la Serre :

Les employés communaux ont réalisé une barrière de sécurité dans le virage le plus dangereux de cette route menant au village voisin. Ce virage surplombe un ravin de près de 80 m au dessus du ruisseau de Vendèze.



### 🔧 Rue Frédéric Mistral :

Partant du constat de l'urbanisation importante dans le centre-bourg, en prévision des orages cévenols de plus en plus fréquents, afin d'éviter des débordements du ruisseau Grand-Marie susceptibles d'inonder des locaux communaux (cantine, école, bibliothèque), il a été créé un déversoir, au bas du chemin de l'Arbre, emmenant le surplus d'eaux pluviales de ce ruisseau vers celui de Vendèze. Une barrière de sécurité sera bientôt mise en place à côté du pont de Guillaume afin de mettre en sécurité le virage surplombant le ruisseau.



### 🔧 Travaux de voirie : Rue de la Résistance

#### Les travaux ont consisté à :

- créer un réseau d'eaux pluviales,
- changer les conduites d'eau potable,
- enfouir les réseaux électriques et téléphoniques (ainsi que sur une partie de la rue A. Bernard),
- refaire la chaussée en enrobé.



### 🔧 Cimetière :

Un nouveau columbarium « globe » vient d'être installé. Il comprend 20 cases susceptibles de recevoir 2 urnes. La disposition de l'ensemble a légèrement été revue, avec la mise en place d'un « cavotin » recueillant les cendres des défunts répandues dans le Jardin du Souvenir, permettant de respecter la réglementation. Une colonne du souvenir permet également d'inscrire les noms des défunts. L'ensemble du sol a été refait en béton désactivé.



## AVANT DE JETER, PENSEZ À RECYCLER !

### Recycler : un geste simple du quotidien pour préserver notre environnement

Économiser les ressources, éviter le gaspillage, limiter les pollutions sont autant de raisons de recycler nos déchets.

Mais pour cela, il est nécessaire de bien distinguer ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas.

Voici un petit guide qui vous permettra d'y voir un peu plus clair !



### LE VERRE

LE VERRE EST RECYCLABLE À L'INFINI SANS PERTE DE QUALITÉ.

Bouteilles (sans bouchon ni capsule)



Bocaux et pots (sans couvercle)



### REMARQUE : PAS LA VAISSELLE.

Le verre culinaire et la vaisselle « en verre » ont bien souvent une composition chimique différente du verre d'emballage qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. La « vaisselle transparente » (assiettes, plats...) est la plupart du temps réalisée à partir d'une céramique qui fond à une température beaucoup plus élevée que le verre d'une bouteille. C'est ce qu'on appelle un infusible. Si on ne parvient pas à l'enlever avant enfournage, on retrouve ces morceaux dans les objets finis, ce qui entraîne des défauts dans les emballages.

### LE PLASTIQUE

AUJOURD'HUI : SEULS LES BOUTEILLES, LES BIDONS ET LES FLACONS.



Les bouteilles de soda, d'eau, d'huile, de lait, les flacons de mayonnaise, de ketchup...



Les flacons de produits d'entretien, de liquide-vaisselle, de lessive, d'adoucissant, etc.



Les flacons de produits de toilette, de shampoing, gel douche, bain moussant, etc.

### LES EMBALLAGES METALLIQUES : ALUMINIUM ET ACIER

L'ALUMINIUM ET L'ACIER PRÉSENTENT L'AVANTAGE D'ÊTRE 100% RECYCLABLES ET À L'INFINI.



Canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en alu, bouteilles de sirop, boîte de thé, etc.

### LES EMBALLAGES EN CARTONS

Boîtes de céréales, de biscuits, emballages de yaourts, de lessive, etc.



### LES BRIQUES ALIMENTAIRES



LA BRIQUE ALIMENTAIRE EST CONSTITUÉE DE 3 MATÉRIAUX DIFFÉRENTS : CARTON, PLASTIQUE ET ALUMINIUM.

Briques de lait, de jus de fruits, de crème fraîche, de sauce tomate, de soupe, etc.

### Mémo-tri du papier :

C'EST FACILE, TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT.



Papiers, journaux, revues, magazines, prospectus, enveloppes, cahiers, etc.

**Très peu d'exceptions :** concernent principalement les papiers qui ont été en contact avec des aliments ou qui ont été salis comme les serviettes en papier + faux amis comme le papier photo ou le papier peint.

### Que signifie le point vert sur les emballages?

**Attention :** Ce signe ne veut pas dire que l'emballage est recyclable ou recyclé. Il signifie que le fabricant de l'emballage a payé une contribution pour l'élimination de celui-ci et finance ainsi un programme pour la valorisation de l'ensemble des emballages. Les organismes agréés (Adelphi et Eco-Emballages) sont chargés de collecter l'ensemble de ces cotisations pour ensuite aider techniquement et financièrement les filières de recyclage et les communes qui pratiquent la collecte sélective. Le Point Vert est présent sur 95% des emballages commercialisés en France (sa couleur peut varier suivant la couleur de l'emballage).



### L'ASTUCE EN PLUS :

- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux. Ils seront plus facilement séparés et recyclés.
- Ecraser ou plier au maximum les emballages.
- Enlever les films plastique des magazines.



### L'ASTUCE EN PLUS :

- Inutile de les comprimer ou les froisser.
- Inutile de les déchirer ou les déchiqueter.
- Inutile de retirer les agrafes, spirales, etc (ils seront extraits lors du processus de recyclage).
- Enlever les films plastique des magazines.



**Des exemples de correspondances :**

	Combien de bouteilles d'eau en plastique faut-il pour faire un pull ?	» » » » »	Réponse : <b>27</b> 
	Combien de bidons de lessive faut-il pour fabriquer un banc de 3 places ?	» » » » »	Réponse : <b>450</b> 
	Combien de boîtes de conserve faut-il pour fabriquer une machine à laver ?	» » » » »	Réponse : <b>1000</b> 
	Combien de canettes en alu faut-il pour fabriquer un vélo ?	» » » » »	Réponse : <b>670</b> 

# RÉPAR'ACTEURS JE RÉPARE... ET ÇA REPART !



**Notre production de déchets ne cesse de croître :**  
Ordures ménagères, encombrants, déchets électriques et électroniques... Pourtant de nombreux objets mis au rebut sont réparables. Contre les idées reçues, l'Ardèche fait le pari de la réparation pour donner une seconde vie aux objets en s'appuyant sur un réseau de professionnels.



**LORSQUE CELA EST POSSIBLE, MIEUX VAUT RÉPARER, PLUTÔT QUE JETER**

Diminution de la production de déchets,  
Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la production et au transport de matériels neufs,  
Économie de matières premières...



Répar'Acteurs est une action proposée par le réseau Rhône-Alpes des Chambres de Métiers et de l'Artisanat dans laquelle les artisans se sont engagés au travers d'une charte.

- Leurs engagements :**
- Faire la promotion de la réparation avant de proposer le renouvellement de matériel.
  - Avoir une gestion exemplaire de l'environnement.
  - Donner des conseils d'entretien.



Pour connaître les nouveaux artisans engagés : [www.cma-ardeche.fr](http://www.cma-ardeche.fr) / Rubrique **Actualités** / **environnement**

## Bibliothèque Municipale

En 2016 la bibliothèque a fait peau neuve et offre depuis décembre un nouvel aménagement : un espace détente pour consulter des magazines ou feuilleter des documentaires régionaux, un espace dédié aux enfants, deux espaces partagés pour les adolescents et les adultes, et toujours, l'accès gratuit à deux postes informatiques. Une salle permet d'organiser des ateliers autour du livre.  
L'inscription et le prêt restent gratuits, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez emprunter 5 documents par personne pour une durée de 4 semaines.



**Nouveaux horaires d'ouverture**

Lundi	16h30-18h00
Mardi	15h30-17h30
Mercredi	14h30-17h30
Jeudi	15h30-18h00
Vendredi	09h30-12h00 16h30-18h00

**Prochains rendez-vous**

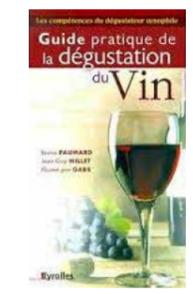
« En voilà des Histoires »  
Le vendredi, tous les 2 mois, 2 séances lecture au choix : 10h00 ou 10h45  
La bibliothèque, en association avec le Ram (relais d'assistantes maternelles) propose des séances d'éveil aux livres pour les tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte. Des moments conviviaux pour partager le plaisir d'écouter de belles histoires. Pour rythmer les lectures, musique, objets ou doudous s'invitent aux séances.  
Durée : 30 minutes.  
Gratuit sur inscription préalable.  
Prochaines dates : 27 janvier 2017 - 10 mars - 19 mai - 29 septembre - 17 novembre.



**Mercredi 15 février de 14h30 à 17h30**  
**Rencontre-atelier avec Pascale Breyse, auteure-illustratrice**  
Pascale BREYSSE pratique une grande variété de techniques d'arts graphiques (gouache, crayons, acrylique, fusain, encres, papiers découpés, collages). Sa préférence va à la sensibilité des matières. Parallèlement à la grande édition, elle explore le support livre à travers les livres-objets, livres-jeux, livres en tissu et autres fantaisies. Atelier bestiaire fantastique gratuit à partir de 5 ans. Inscription souhaitée.



**Mercredi 15 mars de 14h00 à 17h00**  
Atelier adulte/enfant dès 6 ans « une seconde vie pour les livres ». Venez réaliser des pliages originaux à suspendre ou à poser que vous ramèneriez chez vous. Atelier gratuit.



**Avril/Mai/Juin : le vin se déguste et se lit...**  
Une sélection de documentaires pour vous aider à choisir, à déguster et accorder vos vins. Mais aussi des romans, des bandes dessinées, pour prolonger le plaisir de la dégustation. Une sélection de livres autour de la vigne à emprunter sans modération.

## L'Amicale Laïque

Est une association constituée de **parents bénévoles, volontaires et engagés**. Elle organise différentes manifestations tout au long de l'année scolaire.

Toutes ces actions menées par l'Amicale permettent de financer du matériel pédagogique, des sorties scolaires, de créer des moments conviviaux lors de rencontres entre enfants, parents et enseignants.

Comme chaque année, nous lançons une invitation aux parents, dont les enfants sont scolarisés à St Julien en St Alban, à **VENIR NOUS REJOINDRE**.

C'est pour tous les enfants de l'école, que les membres de l'association donnent de leur temps et de leur énergie.

**L'Amicale Laïque ne survivrait pas sans BENEVOLES.**

**La vie associative est passionnante, c'est un monde où se mêlent don de soi, générosité et esprit d'équipe.**

Sur l'année scolaire 2015/2016, ce sont presque **10 000 €** qui ont été reversés à l'école. En début d'année scolaire, **400 €** ont été versés à chacune des 6 classes de l'école (soit un total de **2 400 €**) que chaque enseignant gère pour sa propre classe (abonnements, achats de livres, de fournitures de bricolage, etc...) et environ **7 200 €** ont été distribués pour le financement de sorties et d'animations diverses, mais surtout cette année, une classe de découverte d'une semaine pour les classes de CE2 -CM1-CM2.

### Quelques exemples :

- Cinéma Privas : classes PS/MS et MS/GS : 105 €
- Sortie Alexis Gruss à Piolenc : classes PS/MS et MS/GS : 1 107 €
- Spectacle sur St Julien : classes GS/CP et CE1/CE2 : 138 €
- Sortie Centre de tri : classe de CE2/CM1 et CM1/CM2 : 265 €
- Festival Zinzoline St Péray : classes de GS/CP et CE1/CE2 : 918 €
- «Le Raidillon» Vogüe : classes CE2/CM1 et CM1/CM2 : 435 €
- Participation à la classe de découverte CE2/CM1 et CM1/CM2 : 3 513,24 €

### LES DATES QUE NOUS RETIENDRONS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

#### • Décembre 2015 :

**Vente de chocolats et de sapins** Nordmann très appréciés de tous, pour fêter Noël dans la joie et la bonne humeur.



**Semaine de Noël** : Confection et participation à la décoration des abords du chapiteau accueillant les animations pour petits et grands, distribution de crêpes lors d'un atelier décoration et dessert offert aux villageois lors de la soirée soupe.

#### • Mars 2016 :

**Le loto** qui reste notre manifestation la plus importante. La soirée fut un succès avec de nombreux participants. Nous avons réalisé un bénéfice de plus de 4 000 €. Nous tenons sincèrement à remercier encore les artisans et commerçants de St Julien et des environs qui nous soutiennent.

#### • Avril 2016 :

**L'aubade et le carnaval** : En amont de cette journée, participation avec les autres associations du village à la conception et décoration d'un char. Le matin du carnaval, vente de brioches à travers les quartiers du village et l'Amicale a offert un goûter à tous les enfants présents au défilé l'après-midi.



**Le marché aux fleurs** qui s'est déroulé sur la place des commerçants, où nous avons vendu des plants de légumes, de fleurs ainsi que des arbustes. Les bénéfices des ventes ont été entièrement reversés à l'Amicale.

#### • Juin 2016 :

**La kermesse** de l'école qui s'est déroulée au parc de la Barnaude.

Comme de coutume, toutes les classes de l'école se produisaient dans un petit spectacle mis au point avec leur enseignant et l'intervenant musique Jean-Luc.

Pour cette kermesse, David Van Elst, coordinateur des TAPS a proposé la participation d'intervenants des Taps pour organiser des ateliers « jeux » et « activités ». Nous remercions les intervenants qui ont participé. Les enfants ont retrouvé avec grand plaisir les traditionnels châteaux gonflables et l'atelier maquillage.

Côté restauration, nous avons reconduit la formule « snack » qui a remporté un vif succès. Une fois encore, nous remercions le comité des fêtes qui nous apporte sa précieuse aide lors de cette soirée ainsi que pour le loto en nous mettant du matériel à disposition.

### AU PROGRAMME POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

- Samedi **11 MARS 2017** : Loto
- Dimanche **2 AVRIL 2017** : Aubade et Carnaval avec les autres associations
- Samedi **29 AVRIL 2017** : Vente de fleurs, de plants de légumes et d'arbustes
- Vendredi **23 JUIN 2017** : Kermesse

Parallèlement à ces manifestations, nous organisons la vente de crêpes à la sortie de l'école chaque veille de vacances scolaires, la vente de chocolats et de sapins de Noël.

### COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Sabrina CHAMPETIER  
Présidente adjointe : Carole CHASSOUANT  
Trésorière : Delphine BERTHAUD  
Trésorière adjointe : Astrid VIGNAL  
Secrétaire : Estelle LANDRIX  
Secrétaire adjointe : Jessica BARBEYER

#### CONTACT :

amicalelaiquesaintjulien@gmail.com



## La Caverne d'Alibaba



L'équipe de La Caverne d'Alibaba a le plaisir de compter une nouvelle recrue : bienvenue à Élise qui a rejoint notre équipe.

Il est parfois nécessaire de se regrouper pour effectuer divers achats de fournitures pour la couture. En route... et merci Philippe qui est aussi bien chauffeur que l'homme de toutes les situations (bricolage, dépannage); ces dames sont ravies...



Cette année encore, la Caverne a organisé et participé à plusieurs manifestations :

- **La semaine de Noël**. La Caverne a participé financièrement à la soupe du samedi soir.
- **Le carnaval** en partenariat avec la mairie, l'Amicale Laïque, Mélody, le Comité des Fêtes, la Sauvegarde et l'Art de rien. Hélas, le temps n'était pas au rendez-vous. Dommage ! Vous avez pu admirer le tramway de l'Ouvèze transformé en bus de supporters puisque le thème de cette année était le cirque et le sport.
- **La fête du village**. La Caverne avait à sa charge de la décoration. Merci aux bénévoles d'avoir participé à la mise en place de toutes les décorations.
- **Le vide grenier** du dimanche 2 octobre a été une belle réussite. Plus de 80 exposants et un flot incessant de visiteurs tout au long de la journée dans le parc Emile Planet. Tous les exposants étaient ravis du lieu et de la bonne organisation.



Les bénéfices ont été reversés à l'association Centre Ressource de Montélimar. Cette association a pour but d'aider les femmes atteintes d'un cancer pour bénéficier de soins divers pour leur bien-être.



Les bénévoles de la Caverne ont profité des vacances estivales pour commencer à réfléchir sur des idées pour le prochain Noël...

**Gisèle et son équipe vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.**



## L'association Mélody



### L'année 2016 a été riche en rencontres et en activités

#### Des activités culturelles :

Cours de danse pour couples et enfants ainsi que d'autres activités à l'initiative de membres de l'association : sortie « moto verte », apprentissage pour conter des histoires.

#### Des conférences hebdomadaires

(itinéraire d'études bibliques) et mensuelles ; par exemple, en décembre, la conférence portait sur la chenille processionnaire du pin qui a permis de mieux connaître la biologie de ce nuisible, son cycle de reproduction, ses ennemis naturels, le rôle de son nid, les risques pour la végétation, la santé publique et plus globalement le changement climatique.

#### La Bibliothèque :

La bibliothèque MELODY, située dans les locaux Quartier Brasserie, met à disposition pour une lecture sur place ou pour un prêt, des livres de culture chrétienne accessibles à chacun ;

#### Les heures d'ouverture :

Vendredi de 14h à 18h (hors vacances scolaires) ou sur rendez-vous : melody.bibliotheque@gmail.com

#### C'est aussi des activités pour la jeunesse :

- Pour les enfants un mercredi après-midi par mois sur des thèmes proches de leur vie quotidienne avec découverte du message de la Bible et des valeurs chrétiennes. Ces activités permettent aussi de découvrir le monde du cheval et de se rapprocher de la nature et des animaux.
- Pour les pré-adolescents un samedi après-midi par mois, avec des activités « nature » (cabanes en tous genres), des temps de discussion autour de la Bible, des temps d'amitié, de théâtre et de rigolade.
- Préparation du spectacle de Noël pendant toute l'année. Cette année, il s'agissait d'un conte traditionnel de Noël : le Père Martin.
- Activités de prévention de la délinquance dans le quartier du Polygone à Valence un samedi par mois.
- Participation à diverses manifestations avec les autres associations lors de la semaine de Noël, du carnaval, de la fête du village.

Informations et programme sur notre site : [www.espaces-melody.org](http://www.espaces-melody.org)



## Sauvegarde de Saint Julien en Saint Alban

«Pour un développement durable et partagé»



### Une association pour bien vivre à St Julien

Les efforts de l'association depuis plusieurs années visent à maintenir un bon cadre de vie pour les Julbansainois ainsi qu'un développement réfléchi et raisonné du village. Nos préoccupations principales restent la préservation des terres et des vignes. L'installation de jeunes viticulteurs et plusieurs parcelles de vignes plantées cette année laissent présager un renouveau pour notre terroir. Ces éléments sont de nature à maintenir notre cadre de vie exceptionnel et nous nous en félicitons.

Cette année, l'association a encore mis en avant le vignoble AOC local lors de la

fête des Pressailles fin septembre avec une journée pédagogique dans les vignes pour les enfants de l'école de St-Julien, mais aussi pour une classe de Loriol. En lien avec les viticulteurs, un moment de découverte et de dégustation a eu lieu le samedi. Enfin, pour clôturer les vendanges 2016, le pressoir traditionnel a été mis en service après le repas du Terroir. La fête s'est poursuivie tout le dimanche autour du marché de producteurs, le concours de pétanque, les animations pour les enfants et les concerts en plein air. Début mai, l'association organise aussi un troc aux plantes pour promouvoir les échanges sans argent.

Vous pouvez nous rejoindre pour enrichir nos réflexions et pour de nouvelles aventures en 2017



**RM ELECTRICITE - EIRL MARIJON**  
ELECTRICITE - CLIMATISATION - CHAUFFAGE - PLANCHER CHAUFFANT  
QUARTIER POUGAY  
07000 ST JULIEN EN ST ALBAN  
☎ 04 75 65 73 06 / ☎ 04 75 66 00 77  
☎ 06 07 72 68 15 / ✉ rm.electricite@orange.fr

**Transports FAURE RHONE VIVARAIS**  
Pampelone  
07000 ST-JULIEN-en-ST-ALBAN  
Tél. 04 75 65 70 57  
Fax 04 75 65 76 83  
Mail : trpsfaure07@gmail.com  
  
Raphaël PAYEN  
Gérant

# L'Art de rien

## Collectif artistique pluridisciplinaire

Sur la commune de St Julien en St Alban

**Les temps d'activité périscolaire :** en 2015/2016, les enfants de l'école ont pu bénéficier de l'intervention de différents artistes appartenant à notre collectif artistique (Céramiste, plasticiens, calligraphe, artiste Land art...)

Cela a donné lieu à la création et à l'exposition d'affiches dans les abris bus du village. Vous pouvez voir les productions à l'adresse suivante : <http://lartderien07.canalblog.com/> Depuis le mois de septembre, l'association n'intervient plus dans le cadre des TAPS.

**Quelques exemples de manifestations :**

**Le festival du conte** à la chapelle des Roberts : un spectacle pour les enfants «Amoosh» le matin et un apéro conté en famille en début de soirée.

**Le spectacle** « La potion de Georges Bouillon » de la compagnie L'arbre au potager

**La fête des Pressailles** en septembre dans le Parc Emile Planet.



### Ailleurs

**Suite de la fresque dans la cour d'école du POUZIN**

Les artistes du collectif ont accompagné les élèves vers la découverte de différentes techniques (mosaïque, céramique et peinture) pour réaliser une œuvre collective dans la cour de leur école. Le thème choisi La caverne du Pont d'Arc.

**Suite projet ECHO dans le quartier Nouvel Horizon PRIVAS**

Les artistes du collectif et les habitants du quartier en partenariat avec le centre social L'art des Liens, la maison de retraite, le CADA et l'IME de Privas ont poursuivi la réalisation d'œuvres collectives afin de créer du lien social avec un désir commun d'aimer son quartier et d'en prendre soin.

**Intervention centre aéré :** peinture végétale



### Les artistes du collectif :

Elisabeth Bourget, Tiphaine Bohla, Cathy Bonino, Willx, Eliane David, Aurélie Ranc  
Et la participation d'autres artistes locaux suivant les projets et les rencontres.

**Contacts et renseignements: 0607618526**

# ENSEMBLE ET SOLIDAIRES U.N.R.P.A. de ST JULIEN EN ST ALBAN



Nous avons dans la mesure du possible, maintenu l'ensemble de nos activités au cours de cette année.

L'atelier de couture dirigé par Madame Ascension ARTAL fonctionne toujours le lundi après-midi.

Le mardi après-midi section ouverte pour les mordus de : pétanque, scrabble, carte et par tous les temps « pluie ou neige ».

Le jeudi après-midi, les habitués se retrouvent pour jouer et échantent des idées autour d'une tasse de thé ou d'un chocolat.

Pour être adhérent à notre association une simple cotisation de 18 euros pour une année ou alors une carte de membre associé de 15 euros. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter M. Claude BERTHIAUD au 04 75 65 70 69.

### Activités au cours de cette année 2016 :

- Galette des rois le samedi 9 janvier 2016.
- Assemblée générale Sud-Est le vendredi 26 février 2016.
- Assemblée générale Section avec repas le samedi 27 février 2016.
- Goûter campagnard au Parc : Pétanque, cartes, scrabble le jeudi 9 juin 2016.
- Pique-nique au Parc le jeudi 7 juillet 2016
- Pique-nique à Flaviac le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- Escapade dans le Gard : Visite guidée de Saint-Ambroix, repas ainsi qu'une superbe visite au musée de Saint Paul Le Jeune le mercredi 5 octobre 2016 avec un temps magnifique ce jour-là.
- Goûter de Noël le jeudi 8 décembre 2016 avec nos amis de Flaviac et Le Pouzin.

### Programme de l'année 2017 :

- Galette le samedi 07/01/2017 à la salle Louis Chasson
- Assemblée générale le samedi 18/02/2017 à la salle La Barnaudoise
- Goûter le samedi 8/06/17 à la salle La Barnaudoise
- Pique-nique le jeudi 6/07/17 à la salle Louis Chasson
- Goûter de Noël le jeudi 7/12/2017 à la salle La Barnaudoise

### Composition du bureau 2016 :

- Co-présidents :**  
Madame BERTHIAUD Danielle  
Monsieur PINET Christian
- Vice-présidents :**  
Madame ARTAL Ascension  
Monsieur KOLLI Hamid
- Aux festivités :**  
Madame CURINIER Maryse
- Trésorières :**  
Madame AUBERT Yvette  
Madame BARTOSZAK Sylviane
- Secrétaires :**  
Monsieur BERTHIAUD Claude  
Madame BAILLY Janine  
Madame LUQUET Juliette
- Commissaires aux comptes :**  
Monsieur LUQUET Georges  
Monsieur PANTEIX Jean-Pierre  
Monsieur GRANIER Guy



Nous remercions la municipalité et les employés municipaux pour leur aide très appréciée

## Ouvèze Animations - FJEP



L'association du FJEP est en plein essor. En effet, le conseil d'administration œuvre afin de proposer une association dynamique et reconnue sur le territoire de la vallée de l'Ouvèze.

L'année 2016 a été une année symbolique dans l'avancée du nouveau projet associatif ; il y a eu de grands changements : le FJEP est devenu Ouvèze Animations.

L'association bénéficie aussi de nouveaux locaux neufs à Flaviac avec deux bureaux, une cuisine aménagée pour accueillir un groupe de dix personnes et deux salles d'activités.

Enfin de nouvelles personnes ont rejoint le conseil d'administration, le groupe de bénévoles ont été embauchés à l'année pour développer les projets jeunesse.

En 2016, l'association a organisé des manifestations telles que la boum des

super-héros, une exposition de peinture, une journée d'halloween, le forum de l'association et ses 50 ans. Elle a aussi participé à l'organisation du festival des Oreilles du Renard ainsi qu'à la Flaviacoise.

Le centre de loisirs est ouvert à chaque vacances scolaires. Les préadolescents et adolescents (de 10 à 17 ans) sont accueillis à la journée pour des sorties ou des animations. Cette année, ils ont pu profiter de sorties à Walibi, au karting, au ski, au cinéma et d'activités de fabrication de cosmétiques et de chocolats.

L'accueil jeunes est ouvert à tous les adolescents de 14 à 17ans les mercredis après-midi à partir de 13h. L'accueil est gratuit sous réserve d'être adhérent à l'association et d'avoir rempli le dossier d'inscription. Les jeunes peuvent venir faire des jeux, monter des projets, organiser des sorties...

L'association s'est aussi investie auprès des écoles de Flaviac et de St-Julien en St-Alban, en proposant des prestations, à l'occasion des temps périscolaires. Enfin, il y a les activités hebdomadaires de l'association telles que la couture, le yoga, la peinture et l'aquarelle. Vous pouvez trouver toutes nos manifestations sur <https://www.facebook.com/fjep.flaviac> ; à venir prochainement : sortie de ski dimanche 12 février et exposition de peinture au printemps.

Marie Ferreira  
Animatrice Ouvèze Animations  
04 75 65 74 30  
06 47 10 50 53  
[fjep.flaviac@orange.fr](mailto:fjep.flaviac@orange.fr)  
<https://www.facebook.com/fjep.flaviac>



### TABAC-PRESSE-FDJ LEBRETON

5 PLACE JEAN GILLES  
07000 ST JULIEN EN ST ALBAN

TEL : 04 75 66 02 54

#### HORAIRES :

lundi au vendredi : 6H30/12H30 - 15H00/19H00  
samedi/dimanche : 7H30/12H00

## Les roues libres



Fondée il y a un peu plus d'un an, notre association à but non-lucratif s'investit dans le divertissement des habitants de St-Julien en St-Alban et des communes environnantes en proposant divers événements comme notre course de chars non-motorisés en roues libres qui s'est déroulée le 28 Mai 2016. Notre association reste modeste avec une petite dizaine de membres actifs dont M. David BOIS (président), M. Laurent COUDEVILLE (trésorier) et Mme Ophélie COUDEVILLE (secrétaire). De nombreux bénévoles sont tout de même au rendez-vous à chacune de nos manifestations pour offrir le meilleur spectacle possible aux habitants de notre belle commune. Samedi 15 Octobre 2016, l'association a proposé un concours de pétanque sur la Place Jean Ferrat au cours duquel 16 équipes se sont affrontées.

L'équipe des Roues Libres ne s'arrête pas là et prépare d'ores et déjà la prochaine édition de sa course de chars non-motorisés prévue **Samedi 20 Mai 2017** ; alors, tous à vos agendas !



**SAS S.J.T.P.**  
Travaux Publics - Terrassement - VRD

Quartier Gruna  
07250 ROMPON

Tél. 04 75 85 90 12  
Fax 04 75 85 91 25  
Email : [sjtp@free.fr](mailto:sjtp@free.fr)

Fioul Domestique **DUMASOUT**

Installation  
Dépannage  
Entretien  
Solaire

Ets DUMAS  
07 FLAVIAC **04 75 65 70 18**

"L'énergie est notre avenir, économisons-la"

## La mini boule



Une équipe Jeunes qualifiée à la ligue à Albuville en Savoie : Léo FUMAS et Jordan SOUCHE. Un très beau parcours pour ces jeunes coachés par Antonio BASILE.

**L'année 2016 fut chargée d'émotions, de joie et de fierté pour notre petit club avec deux titres de champion de l'Ardèche :**

- une doublette mixte : Annabelle CHASSON et Lilian MOUNIER au Vans les 16 et 17 avril 2016 ; qualifiée aux championnats de France à Rumilly en Savoie et qui a malheureusement perdu en 32<sup>ème</sup> de finale.

- la triplète vétéran championne d'Ardèche à Le Pouzin : Michel BALBALIAN, Henri LOPEZ et Yves CHASSON ; qualifiée aux championnats de France à Guines dans le Pas de Calais où elle a « calais » dans les poules.

Une équipe Vétérans en V2A, coachée par Philippe KABAKIAN, a été championne d'Ardèche par équipes en 2015 et 1<sup>ère</sup> de sa poule en 2016. Elle a malheureusement perdu en finale contre Beaulieu 17 à 14.

Une équipe sénior en championnat de ligue qui peut se maintenir dans la compétition ; toute la Mini Boule en est persuadée.

Que dire des cinq challenges 2016, sinon bravo pour l'émotion, la convivialité, l'organisation, la gentillesse et la politesse : tout était réuni. La Mini Boule remercie les bénévoles, la municipalité, les sponsors, les familles, les amis et tous ceux qui la soutiennent.

L'école de pétanque a démarré il y a quelques mois sous la responsabilité d'Antonio BASILE. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas, venez faire un petit tour Place Jean Ferrat le samedi à partir de 10 heures.

Le bureau de la Mini Boule ainsi que ses sociétaires vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017, à vous et à toute votre famille.

### **Le bureau :**

**Président : Yves CHASSON**  
**Vice-président : Ludovic ADNOT**  
**Secrétaire : Corinne MARIJON**  
**Trésorier : Michel LEVEQUE**

## Tennis de table Julbansainois



### Saison 2016/2017 :

Le Ping Loisirs Julbansainois est composé d'une section adulte et d'une section enfant.

Les cours se déroulent le lundi de 17h30 à 20h30 pour les adultes et adolescents et le mardi de 17h30 à 18h30 pour les plus jeunes.

L'encadrement est assuré par les bénévoles de la section «adultes».

L'association a investi dans du matériel d'entraînement pour permettre un meilleur apprentissage.

Notre association a pour volonté d'apprendre le tennis de table à ses jeunes licenciés. Nous organisons tout au long de l'année des rencontres amicales inter-club ainsi que des tournois.

Il en va de même pour la section des adultes qui s'est orientée vers la pratique loisir du tennis de table. Elle a rencontré durant la saison précédente plusieurs clubs alentours. Il en est de même pour l'année 2016/2017.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu lors des entraînements.



### **COMPOSITION du BUREAU 2015/2016 :**

**Président : M. Didier TALLARON**  
**Vice Président : Françoise DELFIEU**  
**Secrétaire : Mme Marie Claude PIGNARD**  
**Suppléante secrétaire : Mme Françoise PEALAPRA**  
**Trésorier : M. Xavier ROYER**  
**Trésorier adjoint : M. Céline GIRARD**  
**Membre du bureau : M. Yohann COLOMER**

## Gymnastique Volontaire



Nous comptons 54 licenciés sur la saison 2015/2016.

Nous remercions la municipalité de nous permettre d'utiliser la salle des associations Louis Chasson le lundi matin, qu'il y ait ou non des manifestations le week end.

Martine, notre prof, s'adapte aux deux groupes et nous travaillons dans la bonne humeur. La séance du lundi est plus douce tandis que la séance du mercredi est plus intense : un mercredi step et un mercredi renforcement musculaire.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre soit le lundi de 10 H à 11 H, soit le mercredi de 19 H 15 à 20 H 15 ou même aux deux séances, salle Louis Chasson, Parc Emile Planet. Nous participons aussi activement à la vie associative du village en donnant un coup de mains pour le vide-grenier, la randonnée pédestre, les festivités de Noël et la Fête du village.

La Gymnastique Volontaire vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

### **Composition du bureau 2015/2016 :**

**Présidente : Marielle PAILHES**  
**Secrétaire : Corinne MARIJON**  
**Trésorier : Claudine BERNE**



**RELAIS DES MOUSQUETAIRES**  
**SARL DEBOMP**

**P** **TORREFACTION ARTISANALE** **Point vert Crédit Agricole**

Fermé le mercredi et dimanche après-midi  
**Place Jean-Gilles - ST JULIEN EN ST ALBAN**  
**Tél. 04 75 65 70 50 pour livraison**

## Comité des Fêtes

En janvier 2016, le comité des fêtes a tenu à remercier les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour la réussite de nos manifestations. Tous ont été conviés, ainsi que la municipalité, à venir déguster la galette des rois confectionnée par « nos pâtisseries » autour d'un verre de cidre. Le soir, une soixantaine de bénévoles de la randonnée se sont retrouvés autour d'un repas convivial pour déguster le sanglier rôti offert par un de nos membres.

Chacun a pu discuter des manifestations à venir au cours de l'année :

### Carnaval :

Courant mars 2016, l'équipe du comité a confectionné un char sur le thème du sport. Malgré la pluie qui a cessé juste au moment du départ du défilé, le carnaval s'est bien déroulé. Tout s'est terminé autour d'un goûter offert aux enfants et d'un verre de l'amitié aux adultes dans le parc Émile Planet.

### Fête du village :

En coordination avec les autres associations Julbansainoises (Amicale Laïque, Caverne d'Ali Baba, Foot Loisirs, Gym volontaire, Les Roues Libres, Melody 07 et Ensemble et Solidaires), le comité des fêtes a organisé la fête du village samedi 11 juin 2016. A cette occasion, outre le concours de boules traditionnellement organisé, des « olympiades » ont rassemblé plusieurs équipes dans l'après-midi. Chacun a pu s'éclater avec des jeux qui se déroulaient aussi dans une mini piscine improvisée. Le soir, le repas ardéchois proposé a été fort apprécié des nombreux convives présents.

L'accès au parc étant gratuit le jour de la fête, un très nombreux public est venu assister aux feux d'artifice tirés par la société UNIC SA qui, cette année, ont été particulièrement applaudis par les spectateurs.



### Randonnées et Trails du Chat Gourmand :

Cette année, après 2 années consécutives sur les chemins menant à St Cierge, les parcours passaient au pied du chat gourmand, nom donné à un rocher situé sur les falaises de Rompon dominant la vallée de l'Ouvèze. Depuis mai 2016, les bénévoles du comité des fêtes se sont attelés à l'organisation des randonnées et des trails du 06/11/2016. Près de 80 bénévoles sont mobilisés sur cette journée qui, après la pluie de la nuit, a laissé place à un soleil qui a permis à plus de 300 coureurs et près de 700 marcheurs de découvrir les beautés de notre village et de notre vallée. Ce rendez-vous a acquis une très bonne renommée dans le milieu du sport pédestre de par la beauté et la difficulté des parcours. Il est devenu un « incontournable » pour les randonneurs et les traileurs de la région. Chacun a pu apprécier les tracés « sauvages et pittoresques » des parcours avec des sentiers en crêtes, la traversée de la belle zone Natura 2000 située au-dessus de Rompon et du Pouzin,

ainsi que les ravitaillements fournis où se côtoient entre autres, pâtes de coings, caillettes artisanales, fromage blanc de pays accompagnée de sa crème de marrons. A l'arrivée, une soupe et une rôtie de châtaignes (préparées avec l'aide des bénévoles d'ensemble et solidaires qui ont marqué les châtaignes et épluché les légumes) attendaient les participants. Sur cette journée, un parcours était dédié aux enfants qui devaient chercher des questions cachées à l'aide d'indices. Les réponses données à l'arrivée, permettaient d'obtenir un diplôme digne d'un grand randonneur.

En fin de journée, un tirage au sort a permis à une habitante du Gard d'être l'heureuse gagnante d'un séjour en pension complète offert par EOVI.

Nous remercions sincèrement les propriétaires qui nous aident énormément en nous laissant utiliser leurs chemins privés pour cette manifestation. Nous tenons aussi à remercier les chasseurs qui nous facilitent la tâche, que ce soit lors des débroussaillages ou le jour J.

Concernant les courses, le vainqueur du 25 km pour 850 m de dénivelé positif est

MERCHAT Fabien qui a survolé la course en 1 h 49 min 32 s. La première féminine, une habituée de la course, est JULIA Anne France en 2 h 40 min 51 s.

Le vainqueur du 15 km pour 650 m de dénivelé est DUMAS Morgan en 1 h 17 min 43 s. La première féminine est BOULLON Sylvianne en 1 h 40 min 40 s.

Le vainqueur du 10 km pour 450 m de dénivelé est GAILLARD Emilien en 50 min 04 s. La première féminine est MAZABRARD Hélène en 1 h 06 min 11 s.

### Animations de Noël :

Cet article a été écrit avant les animations de Noël proposées par diverses associations du village. Le traditionnel boudin du comité, est repris cette année par l'amicale laïque avec l'aide de notre association.

En effet, l'assemblée générale du comité des fêtes n'a pas encore eu lieu lors de la rédaction de cet article. En 2017, le Président de l'association Christophe ROUBY arrête le bénévolat au sein du comité des fêtes après 30 ans de vie associative. Il a toujours voulu rendre notre village vivant et accueillant.



Sa voix, son dévouement et son humour vont beaucoup nous manquer. Nous disons un grand merci à Christophe pour tout ce qu'il a fait pour le village.

La réussite de nos manifestations est celle de tous les bénévoles qui travaillent beaucoup pour animer notre village. Un remerciement aussi aux sponsors qui permettent de faire du trail et des randonnées du chat gourmand une belle réussite.

### Composition du nouveau Bureau suite à l'AG :

Président : Bruno CHIZAT  
Trésoriers : Cyrille REBOULET et Cristel CHIZAT  
Secrétaires : Marielle PAILHES et Corinne MARIJON



**TAXI CELDRAN MOUNIER**

04 75 65 72 42

Taxi - Transport Médicalisé Assis - Toutes distances  
Flaviac - St Julien en St Alban - Beauchastel - Veyras

**PRIVAS AUTO-CONTROLE**

Boulevard du Vivarais  
Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS  
Tél. 04 75 64 65 65

ÇA S'EST AUSSI  
PASSÉ À  
SAINT JULIEN

## Une rose un espoir



**Une idée simple, sympathique et généreuse : une randonnée de motards, une rose à la main à offrir aux habitants, pour un don de 2 € ou plus.**

Cette randonnée du cœur est née il y a près de 20 ans en Moselle. L'association une rose un espoir, secteur Ardèche, en collaboration avec le CSLG (Club Sport Loisirs Gendarmerie), s'est mobilisée pour la quatrième année consécutive et s'est retrouvée à Saint Julien en Saint Alban pour conditionner les roses dès jeudi 21 avril dans la salle des fêtes. De nombreux julbansainois ainsi que plusieurs associations du village se sont mobilisés et ont donné de leur temps pour aider à mettre ces roses sous film plastique.

Pour la première fois, le rassemblement de quelques 400 motards s'est tenu chez nous, à St Julien en St Alban. C'est avec joie que nous avons accueilli 220 équipages de motards qui ont vendu plus de 18 500 roses toute la journée du samedi 23 avril 2016. Monsieur le Président de la Ligue contre le cancer de l'Ardèche, Monsieur CANDELA, responsable d'Une Rose Un Espoir, initiateur et organisateur de cette manifestation sur notre département, Monsieur le Préfet de l'Ardèche, Monsieur le Maire de St Julien en St Alban ont rendu hommage à toutes les personnes qui se sont investies pour que se déroule au mieux cette action qui a permis de récolter la somme de **43 727 €** au profit de la lutte contre le cancer.

Malgré un temps maussade, la collecte a battu les records des années précédentes :

- 2013 : 90 équipages - 10 000 roses - 9 500 € collectés,
- 2014 : 140 équipages - 12 000 roses - 20 000 €,
- 2015 : 196 équipages - 15 000 roses - 26 000 €.

Un grand merci à tous les julbansainois qui se sont portés volontaires pour aider au bon déroulement de cette manifestation et un grand bravo aux organisateurs et motards qui ont sillonné nos routes ardéchoises pour la bonne cause.

ÇA S'EST AUSSI  
PASSÉ À  
SAINT JULIEN

## Festival les Oreilles du Renard



La 16<sup>ème</sup> édition du Festival s'est déroulée dans notre commune les 5, 6 et 7 mai dernier. La soirée du jeudi 5, entièrement gratuite, s'est déroulée place Jean Ferrat et a été l'occasion de partager le verre de l'amitié avec les organisateurs et nos associations locales partenaires. Les concerts reggae du vendredi ont permis de garder de l'énergie pour le lendemain... et si les festivaliers en manquaient, les batteurs des Tambours du Bronx, eux n'en manquaient pas. Ils ont enflammé le parterre de festivaliers, et peut être bien une partie du village qui entendait résonner les baguettes... Bien évidemment, ce festival, surtout fréquenté par des jeunes, mais pas uniquement, distribuait des bouchons d'oreilles et profitait

de l'occasion qui lui était donnée pour alerter le public sur le danger des excès, de quelque nature qu'ils soient. La soirée s'est terminée sur des musiques électroniques et rock.

L'association des MJC Drôme Ardèche est à l'origine de ce projet ; elle l'organise chaque année dans un lieu différent, une fois en Ardèche, une fois en Drôme et en 2008, c'était à Flaviac. Un grand merci à tous les bénévoles du FJEP (maintenant Ouvèze Animations), de Flaviac & Co et du Foot Loisirs, et ils étaient nombreux, qui ont donné de leur temps, de leur motivation et de leur énergie pour que ces 3 jours de fête se déroulent au mieux.

# Etat civil 2016

## Naissances

ROUSSEL Anna, Lola, Andrée - 06/01/2016

KHAMAR Nahel - 18/01/2016

CHALAMET Maxim, Didier, Serge - 27/01/2016

MONCHANIN Lilio, Eric, Denis,  
Maurice - 06/02/2016

MAGUEIJO GOURDOL Tilio, Jean-Pierre,  
Joao - 26/02/2016

MOULLA Mathys, Marc, Amar - 01/03/2016

WEBER Axel, Thierry - 30/03/2016

GAJEAN Sacha, Christian, Claude - 09/04/2016

PRADIER Lucien, Kurt, Antoine - 23/04/2016

GILLES Lilou, Marie - 31/05/2016



CHABROL Ezio, Jean-François, Frédéric,  
Michel - 05/06/2016

PAYEN Raphaël, Alexandre, Jean - 11/06/2016

GASNOT Noa - 13/06/2016

LOINE Gaby, Juan - 29/07/2016

GEORGE Mélissa - 29/08/2016

TALLARON Nathan, Marcel,  
Pierre - 26/10/2016

GARCIA Nyna - 16/11/2016

GUERRAZ Emmy, Sophie, Lydia - 19/11/2016

GOY Mia, Brigitte, Violaine - 26/11/2016



## Mariages

AUBERT Philippe, Yvon / MALLEVAL Gisèle, Lucette - 09/04/2016

AMBIELLE Benoit / DUPIN Ameline, Marjorie, Akiko - 23/07/2016

BARBEYRAC Jacob Caleb / ROBERT Elisabeth Evelyne - 30/08/2016

## Décès

LEBRAT Louis, Edmond, Etienne - 07/01/2016

RANC Joseph, Elie - 07/01/2016

ACCABAT Marcel, Maxime - 16/01/2016

NOUGARET Sophie, Carmen, Yvonne, Paule  
Épouse ROUBY - 09/02/2016

BOUSQUAINAUD Renée, Adeline  
Épouse ROUBY 31/03/2016

CHAMBONNET Ghislaine, Marie  
Épouse ROCHER 08/06/2016

PANTEIX Jean-Pierre 13/06/2016

MARION Odile, Madeleine 19/06/2016



PRADAL Annie, Evodie

Épouse ACCABAT - 08/07/2016

SARTRE Kévin, Christophe - 22/07/2016

IMBERT Patrick, Michel - 26/07/2016

SOUCHE Emile, Charles - 28/08/2016

HUCKEL Thierry, Marcel, Jacques - 30/08/2016

FAURE Michel, Henri - 03/10/2016

DESCHOMETS Simon, Marc - 20/10/2016

PUAUX Louise, Marthe

Épouse TENAFER - 21/11/2016





Commune de 

# ST-JULIEN EN ST-ALBAN

